

Création de l'Agence Aliénor Transfert : soutenir l'innovation

Mardi 9 juillet 2019, Yves Jean, Président de l'université de Poitiers, Alain Célérier, Président de l'université de Limoges, Roland Fortunier, Directeur de l'ISAE-ENSMA, Loïc Vaillant, Président de la COMUE Léonard de Vinci, Alain Claeys, Président de la Technopole Grand Poitiers et Ludovic Hamon, Directeur régional du CNRS ont inauguré l'Agence Aliénor Transfert.



Simplifier et accélérer le transfert de technologie

L'Agence Aliénor Transfert, créée dans le cadre et avec le soutien du Programme d'investissements d'avenir (PIA3), démarrera ses activités au 1^{er} septembre 2019. Elle fédère **six établissements fondateurs** : l'université de Poitiers, l'université de Limoges, l'ISAE-ENSMA, la COMUE Léonard de Vinci, la Technopole Grand Poitiers, le CNRS. La structure interviendra sur le nord de la Région Nouvelle-Aquitaine pour **simplifier et accélérer le transfert de technologie** de la recherche publique vers les entreprises.

Les objectifs de l'Agence Aliénor Transfert sont de :

- > **détecter / identifier les projets ou potentiels de valorisation** dans les laboratoires de recherche,
- > **accompagner l'émergence et la maturation** en vue de leur transfert auprès du monde socio-économique,
- > **soutenir la création d'entreprises innovantes** à fort potentiel de développement issues ou s'appuyant sur les laboratoires de recherche,
- > **faciliter l'accès des entreprises (existantes ou en création) aux ressources scientifiques et technologiques** des laboratoires de recherche et organiser des partenariats pérennes entre ces acteurs du développement économique.

*« À l'échelle de l'université de Poitiers, l'enjeu est de développer la valorisation et le transfert des résultats de nos laboratoires de recherche vers le monde socio-économique, explique Thomas Rogeaume, vice-président Valorisation et développement économiques. Il s'agira notamment, en adéquation avec la politique innovation de l'établissement, de **favoriser la mise en place de licences de brevets et la création d'entreprises (start-up)**. Ainsi, par l'Agence Aliénor Transfert nous allons pouvoir **investir dans les projets les plus prometteurs de nos chercheurs** (phases de prématuration, maturation, comaturation), **protéger intellectuellement les inventions puis en favoriser le transfert** ».*

Chiffres-clés

L'Agence Aliénor Transfert regroupe environ 45 000 étudiants, 1 800 chercheurs et enseignants-chercheurs et 1 500 doctorants, 65 laboratoires de recherche et plus de 20 plateformes technologiques. Son territoire d'intervention au nord de la Région Nouvelle-Aquitaine couvre 1,9 million d'habitants, dont 1,2 million dans les aires urbaines d'implantation de ses membres-fondateurs, 3 Technopôles, 2 CHU et 20 structures d'innovation (pôles de compétitivité, centres de ressources technologiques, clusters).

CONTACT PRESSE

Université de Poitiers

Marion Sabourin, Direction de la communication

05 49 45 36 75

communication@univ-poitiers.fr